

## FORMLAIRE DE CANDIDATURE À LA COMMISSION DE CRÉDIT



### À L'ATTENTION EXCLUSIVE DES COOPÉRATIVES INVESTISSEUSES DANS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT

La commission de crédit étudie et recommande au conseil d'administration l'acceptation des demandes de prêt hypothécaire adressées au Fonds de développement par des coopératives d'habitation ou par des organismes directement engagés dans le développement de nouvelles coopératives.

La commission de crédit est composée de cinq personnes, dont deux experts-conseils nommés par le conseil d'administration de la FHCQ-FECHIMM en raison de leurs compétences et trois membres de coopératives qui investissent dans le Fonds de développement.

Selon le règlement du Fonds de développement, ces trois personnes doivent être mandatées par leur coopérative pour être éligibles à la commission de crédit lors de l'assemblée annuelle de la FHCQ-FECHIMM. N.B : Si aucun(e) candidat(e) n'est disponible, le conseil d'administration peut désigner un de ses membres pour siéger à la commission.

### EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL RENDANT ÉLIGIBLE À LA COMMISSION DE CRÉDIT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT (remplir et présenter à l'assemblée annuelle)

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration ou de l'assemblée générale de la coopérative d'habitation \_\_\_\_\_,

tenue le \_\_\_\_\_ 2021, et où il y avait quorum.

« Il est résolu de mandater \_\_\_\_\_ pour l'élection à la commission de crédit du Fonds de développement lors de l'assemblée annuelle de la FECHIMM, les 28 et 29 mai 2021. »

Nom complet : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Signature secrétaire : \_\_\_\_\_

### POUR TRANSMETTRE VOTRE MISE EN CANDIDATURE

- **Par la poste :**  
FHCQ-FECHIMM – Élections AGA 2021, 7000, avenue du Parc, bureau 206, Montréal (QC) H3N 1X1
- **Par fax :**  
514 843-5241
- **Par courriel :**  
Election@fechimm.coop (assurez-vous de demander la confirmation de réception de votre courriel)